

# Habilitation électrique pour les non-électriciens

Délibération 51/CP  
du 10 mai 1989 \*

## OBJECTIF

Informier et sensibiliser le personnel non électricien chargé d'intervenir dans des locaux ou emplacements à risques électriques.

## COMPETENCES ACQUISES

Pour les personnes ne réalisant pas d'opérations électriques :  
Connaître les règles de sécurité de l'habilitation H0 ou B0 (intervenant non électricien)

## POUR QUI ?

Artisan, chef d'entreprise, salarié ou porteur de projet

## CONTENU DE LA FORMATION

### LA THEORIE

- Les installations électriques et généralités
- Les risques liés à l'électricité et les conséquences
- La réglementation et les responsabilités encourues
- Les différentes situations d'urgence
- L'habilitation électrique
- Les mesures de protection
- L'emploi d'outillage électroportatif

\* Délibération relative aux mesures particulières de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques (CTNC)

### LA PRATIQUE

- Mise en situation pratique : risques face au tableau électrique général

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Animation à l'aide de supports pédagogiques, d'échanges à partir de cas concrets
- Un livret technique est remis à chaque participant

## VALIDATION

- Test d'évaluation : un questionnaire de connaissance permet au formateur de délivrer un avis d'habilitation électrique
- Remise d'une attestation de formation validant les compétences acquises

## PRÉREQUIS


- Aucun

## RYTHME

 8 heures – 1 jour

 7 h 30 – 16 h 30

 5 à 10 stagiaires

 19 950 XPF \*  
28 500 XPF

\* Prix pour le Chef  
d'entreprise artisanale

## LIEUX

- Centre de formation de l'artisanat à Nouville
- Antennes CMA Koné, La Foa, Poindimié

## FORMATEUR

Professionnel expérimenté, diplômé intervenant en électricité et en prévention des risques électriques